

# LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

GENÈVE

## Les transports publics à l'arrêt



Action de sensibilisation des TPG sur le nouveau contrat de prestations, le 3 novembre dernier. JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

**6** GENÈVE  
Les  
**assistantes  
médicales**  
se mobilisent  
pour une CCT



JPDS

**5** Demain, le personnel des TPG se mettra en grève afin de dénoncer la dégradation de ses conditions de travail. Un avertissement, alors que le parlement votera début décembre le contrat de prestations 2015-2018 proposé par le Conseil d'Etat.

éditorial  
**CHRISTIANE PASTEUR**  
CHRONIQUE  
D'UNE  
GRÈVE  
ANNONCÉE

Une grève de vingt-quatre heures aura lieu demain dans les Transports publics genevois (TPG). C'est ce qu'a annoncé hier le syndicat SEV, majoritaire au sein de la régie publique. Une décision rare et courageuse. Elle cristallise la défiance qui règne actuellement face à un gouvernement sabrant tous azimuts dans les prestations.

Des grèves dans les transports publics, il y en a eu d'autres en Suisse, et à Genève en particulier, même si cette histoire-là est sciemment occultée. En 1902 déjà, la grève des tramways genevois avait débouché sur une grève générale de trois jours grâce à la solidarité de la classe ouvrière massivement mobilisée, et ce malgré une répression violente. Plus près de nous, en 2011, à Zurich, les conducteurs ont utilisé des mesures de lutte similaires pour exiger une convention collective de travail.

La bataille politique, et celle de l'opinion, sera rude, comme le laissent supposer les interventions plus ou moins orchestrées hier sur internet. Dans ce contexte, il n'est pas inutile de rappeler que le droit de grève est inscrit dans la Constitution fédérale. Il s'agit d'un moyen légal à disposition des salariés pour se faire entendre lorsque les autres ont échoué. Dresser les usagers contre les grévistes est tentant pour qui

souhaiterait discréditer ceux qui refusent de voir leurs droits bafoués, leurs conditions de travail et l'offre aux usagers se détériorer. Mais c'est oublier un peu vite qu'en se défendant les employés des TPG protègent également un service public universel de qualité. Leur ras-le-bol n'est guère différent de celui ressenti par les Genevois qui, par deux fois, ont exigé une baisse des tarifs en votation. Et à qui le gouvernement, après avoir tout tenté pour les en dissuader, voire pour ne pas appliquer la loi, a décidé d'en faire payer le prix... aux usagers eux-mêmes. En supprimant une centaine de postes, en raccourcissant les lignes et en diminuant les cadences.

Or, nous l'avons dit maintes fois, le peuple s'est prononcé en connaissance de cause pour une diminution des tarifs et non des prestations. Les résultats du récent sondage commandé par Luc Barthassat plébiscitent d'ailleurs les transports publics. Ce qui n'empêche pas le conseiller d'Etat de menacer dans nos colonnes les grévistes de sanctions en cas de blocages.

Face à l'arrogance du gouvernement, la solidarité doit être de mise de la part des fonctionnaires, des usagers des services publics et des assurés pressurisés. La convergence des luttes est plus que jamais nécessaire.

JOURNÉE DES DROITS DE L'ENFANT

Au Liban, l'adoption n'est pas réglementée,  
ce qui alimente les pratiques illégales

**12**

ÉTAT ISLAMIQUE

Un jeune Français a été identifié parmi  
les égorgés du groupe djihadiste

**3**

VAUD

Le Conseil d'Etat a fixé le cadre pour la  
reconnaissance des communautés religieuses

**4**

PRÉVOYANCE

L'Union suisse des arts et métiers veut une  
hausse progressive de l'âge de la retraite

**8**

# Grève annoncée demain aux TPG

**PROTESTATION** *Fait rare en Suisse, le personnel des TPG vote une grève de vingt-quatre heures en réponse à la détérioration de ses conditions de travail.*

**JULIEN REPOND**

C'est à pied, en voiture ou à vélo que les Genevois se déplaceront demain. La plupart des trams et des bus resteront au dépôt. A une large majorité (93%), les membres de la section TPG du Syndicat du personnel des transports (SEV) ont voté la grève, reconductible. L'organisation représente quelque 740 employés sur les 1900 que compte la régie publique.

«Avant le début du service, cette nuit vers 3 heures, une assemblée générale aura lieu, la grève sera votée et un piquet mis sur pied, explique Valérie Solano, secrétaire syndicale au SEV. Notre but n'est pas de nuire à la population. Pour pouvoir continuer à lui offrir un service de qualité, nous devons taper du poing sur la table aujourd'hui afin de réveiller le gouvernement et la direction!»

Réunis en séance de comité hier, les deux autres syndicats, l'Asip et Transfair, ont décidé de ne pas soutenir le mouvement. Ils distribueront demain des tracts incitant les employés à ne pas agir «prématurément». La CGAS, faïtière syndicale genevoise, a quant à elle apporté son soutien à la grève.

## Revendications

Par cette démonstration de force, «première étape d'une protestation contre le démantèlement des services publics», le SEV entend dénoncer le contrat de prestations 2015-2018 liant les TPG à l'Etat. Celui-ci ne prévoit pas de hausse de la subvention pour pallier le manque à gagner causé par la baisse des tarifs votée par le peuple. Afin de compenser cette perte sèche, les TPG ont annoncé qu'ils devraient suppri-

mer cent emplois et optimiser leur offre. «On ne peut pas faire plus avec moins», dénonce Valérie Solano. La grève est un clair avertissement au Grand Conseil, qui s'apprête à voter, début décembre, le contrat de prestations proposé par le Conseil d'Etat et déjà accepté en commission. Au conseil d'administration des TPG, Anita Frei, sa présidente, regrette la décision du SEV. «Nous craignons que la grève ne braque la majorité des députés au moment où nous cherchons à obtenir 20 millions supplémentaires sur quatre ans afin d'éviter des licenciements.»

## Pas de service minimum

Selon Vincent Leggiero, du SEV, il faut s'attendre à ce qu'aucun transport public ne circule durant vingt-quatre heures. Aux TPG, Anita Frei as-



Action d'une partie des employés des TPG, lundi 3 novembre 2014, pour informer et sensibiliser le personnel et les usagers sur les enjeux du nouveau contrat de prestations. JPDS

sure que le maximum sera fait pour offrir le meilleur service possible. «L'actuel contrat de prestations prévoit un service minimum», Valérie Solano affirme, de son côté, que ce dernier n'engage en rien les syndicats et les employés.

Enfin Luc Barthassat, en charge du Département des transports, nous indique ne pas comprendre les raisons de cette grève «en pleines négocia-

tions». Et aux grévistes qui empêcheraient les employés qui auront renoncé au débrayage pour assurer le service minimum, le conseiller d'Etat annonce qu'il n'exclut pas des sanctions à leur endroit.

Les politiques sont, eux, partagés. Présidente des Verts, Lisa Mazzone, espère que la grève permettra de faire pression sur le Grand Conseil. Au MCG, bien que le parti n'ait pas

soutenu, en commission, une hausse de la subvention à la régie, son président Roger Golay comprend les salariés des TPG: «C'est le seul moyen de se faire comprendre par le Conseil d'Etat!» Enfin, Daniel Zaugg, président libéral-radical de la commission des transports, déplore la montée en puissance d'un «syndicalisme à la française» et condamne la tenue de cette «grève préventive». I

## 250 000 francs et un visuel rétro pour vendre les rabais TPG

Dès le 14 décembre, les tarifs des Transports publics genevois (TPG) vont baisser pour répondre à la volonté du peuple par deux fois exprimée. Des rabais très substantiels notamment pour les abonnements adultes. La communauté tarifaire Unireso lancera en même temps une campagne marketing. Il en coûtera près de 85 000 francs aux TPG pour une campagne valant 250 000 francs. En effet, celle-ci se déclinaera durant trois mois avant tout sur des affiches de 3 m<sup>2</sup> sur les bus et sur les écrans à l'intérieur de ces derniers. Or, pour l'essentiel, les frais facturés par TPG Publicité S.A. retourneront ensuite à la régie publique, via les bénéfices que sa filiale lui reverse. A priori, une deuxième campagne pour un montant similaire devrait se dérouler avant ou après les vacances d'été.

Les affiches présentées au conseil d'administration des TPG ont soulevé de vives critiques. Visuel désuet, personnages ne correspondant pas au public actuel, logo et couleurs des TPG totalement absents et, surtout, aucune



La version présentée au conseil d'administration ne mentionnait pas la baisse tarifaire. DR

mention d'une baisse tarifaire! «Nous avons tenu compte des remarques», assure Rémy Burri, responsable et porte-parole d'Unireso. Les affiches retouchées précisent par exemple que l'abo passe de 700 à 500 francs, ainsi que la

liste des opérateurs concernés. Mais le visuel demeure, car il correspond à la communication institutionnelle d'Unireso qu'on retrouve par exemple dans le guide Le Renard sur la lune.

Alors que les TPG doivent économiser, la valeur et la durée de la campagne permettront d'avoir un bon impact, commente un responsable communication d'une grande entreprise, familière des cam-

pagne «raisonnable, honnête, crédible et à la hauteur». Entre les baisses de tarif et les nouveaux clients qu'elles attireront, Unireso a estimé un manque à gagner de 16 millions de francs annuels. Séduire assez de gens pour atteindre ce chiffre, c'est l'objectif marketing minimum de la campagne, précise Rémy Burri.

**Inciter à s'abonner** dans un contexte d'austérité: le message pourrait-il être reçu comme paradoxal? En effet, face au refus des autorités de combler le manque à gagner, les TPG ont prévu de réduire les cadences le soir, le dimanche et sur des lignes secondaires. Surtout, le personnel se mobilise contre les licenciements annoncés et a voté la grève. En cas de fortes perturbations, serait-il opportun de reporter la campagne de pub pour ne pas sembler carrément à côté de la plaque? «Mi-décembre, on ne saura pas à quel point le contexte sera ou non tendu. Il n'y a a priori pas de raisons majeures pour changer de discours», répond Anita Frei. RACHAD ARMANIOS

## REPÈRES

### Les nouveaux tarifs

> Dès le 14 décembre, l'abo annuel adulte passera de 700 à 500 francs (-28,8%), celui pour senior et junior (6 à 24 ans) sera à 400 francs, soit un rabais de 100 francs, respectivement 50.  
> Le billet d'une heure passera de 3,50 francs à 3 francs (-14%). Nouveauté: le saut de puce demi-tarif au prix de 1,80 francs. Ainsi que l'abo hebdomadaire junior, senior AVS et AI, au même prix de 23 francs.  
> Revers de la médaille, les rabais abos Grands Comptes (pour les entreprises et les communes) sur les commandes groupées disparaissent. Tout comme le porte-monnaie électronique cart@bonus n'offrira plus le bonus de secours permettant d'acheter un billet à 3,50 francs avec 10 centimes de solde seulement. Terminé aussi le bonus au recyclage qui offrait l'avantage de recevoir une cart@bonus d'une valeur de 20 francs contre remise de cartes usagées pour une valeur de 200 francs. RA

## Un mort dans un incendie au centre de requérants des Tattes

Hier, à 0h30, un incendie s'est déclaré dans le centre de requérants d'asile des Tattes, à Vernier, le plus grand de Suisse. Un Erythréen de 29 ans est mort par intoxication à la fumée et 40 personnes ont été blessées, dont onze grièvement. Tous les résidents du foyer ont été évacués.

Le feu a pris dans une pièce du rez-de-chaussée d'un des bâtiments du centre, a indiqué hier à l'ats Marc Feuwardent, capitaine au Service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Genève, confirmant une information du site tgd.ch. Une épaisse fumée noire s'est vite propagée dans les trois étages supérieurs. Les habitants ont paniqué. «L'angoisse était perceptible», a relevé le capitaine. Certaines personnes ont été intoxiquées. Une vingtaine de requérants se sont blessés en sautant par les fenêtres. Les 40 blessés ont été transportés aux Hôpitaux universitaires de Genève, à l'Hôpital de La Tour, à Meyrin, et aux hôpitaux de Nyon et de Morges. Deux blessés très graves se trouvent aux soins intensifs, a fait savoir l'Hospice général qui gère le centre.

Les circonstances de l'incendie ne sont pas encore connues. Une enquête est ouverte, a fait savoir le porte-parole du Pouvoir judiciaire, Hen-

ri Della Casa. Le bâtiment était occupé par 189 personnes, tous des hommes seuls, déboutés de l'asile, selon l'Hospice général.

Les trois étages supérieurs du bâtiment seront remis en état d'ici à une ou deux semaines, a expliqué Bernard Manguin, porte-parole de l'institution. Il faudra davantage de temps pour le rez. Les résidents ont été évacués dans les abris de protection civile des Trois-Chêne, qui compte 100 places, et des Libellules, de 80 places.

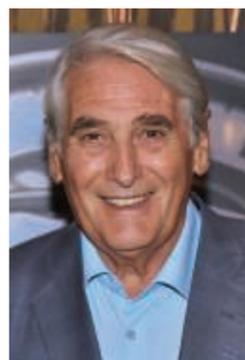
Le SIS a déployé douze engins. Les 23 pompiers professionnels ont été secondés par une trentaine de sapeurs volontaires de Vernier. Samaritains, ambulanciers et médecins étaient aussi mobilisés.

**Fin 2011**, un incendie au centre de requérants d'asile des Tattes avait fait onze blessés, dont quatre graves. En avril 2010, un sinistre plus limité avait ravagé cinq chambres du foyer. Le centre a été ouvert en 1996, et des bâtiments ont été rénovés ces dernières années. Il accueille environ 700 personnes. Il s'agit de la plus grande structure d'hébergement des requérants d'asile du pays. ATS

## PUBLICITÉ

### Témoignage

## Carlo Lamprecht dit NON à la suppression des «forfaits fiscaux».



Carlo Lamprecht, ancien président du Conseil d'Etat genevois

«L'utilité des «forfaits fiscaux» est reconnue tant par le Conseil fédéral que par les gouvernements des cantons de l'Arc lémanique, des Grisons et du Tessin. Soyons réalistes, opposons-nous à leur suppression!»